

## Programme État, régulation et pratiques institutionnelles (ERPI)

### **Les approches sociologiques des intermédiaires : sociologie pragmatique – sociologie des groupes professionnels – sociologie cognitive**

Cycle de séminaires 2008-2009

#### **1. Préambule**

L'ethnométhodologie et la sociologie interactionniste ont posé les bases d'une sociologie des intermédiaires, en étudiant les formes et la formation du jugement d'experts dans différents secteurs d'activité (justice, éducation, santé, art, recherche, finance, administration, etc.). En France, le concept d'intermédiaire se diffuse, depuis une dizaine d'années, au départ des travaux de M. Callon, en référence directe au *processus d'intéressement* défini comme « l'ensemble des actions par lesquelles une entité (...) s'efforce d'imposer et de stabiliser l'identité des autres acteurs qu'elle définit par sa problématisation » (Callon, 1986 : 185)<sup>1</sup>.

Dans cette perspective, les travaux du Centre d'Etudes de l'Emploi ouvrent la voie à l'analyse des intermédiaires du marché du travail : d'une part, les intermédiaires publics, soit les « placeurs » et « accompagnateurs » que sont les agents de l'ANPE ou les travailleurs en Mission Locale (Simonin, 1995 ; Meyer, 1998 ; Benarrosh, 2000) ; d'autre part, les intermédiaires privés ou « recruteurs » (Bessy et al., 1997 et 2001). Cette approche pragmatique, empreinte d'ethnométhodologie, permet de relier les dimensions éthiques et politiques des acteurs aux processus de rationalisation à l'œuvre dans la construction des politiques publiques, mais également dans l'organisation du travail ou la formation des marchés. Le concept d'intermédiaire, au centre de cette approche, « permet de rendre compte de la formation d'un collectif par des relations de proche en proche : des dispositifs, et en particulier des objets, permettent de faire circuler des points de vue, leur donnant de la solidité » (Eymard-Duvernay et Marchal, 1997 : 37). L'intermédiaire, du marché du travail ou des politiques publiques, se définit ainsi de manière minimale (voire tautologique) par les rapports d'intéressement qu'il développe ou la fonction d'intermédiation qu'il remplit : l'intermédiaire est un entremetteur, un connecteur, un « dispositif de coordination ».

La sociologie des groupes professionnels éclaire, sous un angle particulier, ces « nouveaux » métiers de l'intermédiation à l'œuvre sur le marché du travail qui émergent, pour la plupart, des transformations de l'action publique dans le champ de politiques d'emploi et de formation : licences et mandats, identités, autonomie et légitimité professionnelles, sont autant de concepts qui permettent d'interroger la professionnalisation (ou le devenir professionnel) des intermédiaires du marché du travail et des politiques d'emploi (Divay, 2000 ; Gélot et Nivolle, 2000 ; Oriane, 2005).

L'analyse des politiques publiques s'intéresse également aux intermédiaires : *policy brokers*, traducteurs, transcuteurs, médiateurs, etc. (Muller, 2005). Ces acteurs « spécifiques » des politiques publiques se caractérisent par leurs capacités (cognitives et normatives) à faire le lien entre deux (ou plusieurs) espaces d'action et de production de sens spécifiques : entre le global et le sectoriel, ou entre les différents sous-systèmes ou secteurs de l'action publique. Ce sont eux qui « travaillent » sur les référentiels d'action publique, fabriquent les algorithmes, théorisent et agissent le changement.

---

<sup>1</sup> Sur l'étymologie de cette notion d'intéressement, Callon note : intéresser, c'est se placer entre (inter-esse), s'interposer.

## 2. Ecole Doctorale de sciences sociales - Régulation (ERPI)

Dans le cadre de l'Ecole Doctorale en Sciences sociales et, plus particulièrement, du programme Régulation, Pierre Desmarez (ULB), Fabrizio Cantelli (FNRS-ULB), Jean De Munck (UCL), Philippe Scieur (FUCAM), Olgierd Kutty & Jean-François Oriane (ULg) inviteront en 2008-2009 des chercheurs ayant travaillé sur le concept d' « intermédiaire(s) ». Trois approches seront mobilisées pour éclairer cette question : sociologie pragmatique, sociologie des groupes professionnels et sociologie cognitive.

La forme retenue pour l'organisation de ces séminaires est la suivante : trois intervenants sur une journée, trois fois sur l'année, prioritairement destinés à un public de doctorants.

Afin de favoriser le bon déroulement des séminaires, des textes seront distribués à l'avance et chaque séance sera introduite par un discutant. Dans la philosophie de collaboration et d'ouverture inhérente à l'Ecole Doctorale, Christophe Dubois (ULg), Damien Vanneste et Céline Mahieu (FUCAM), Alexis Van Espen et Gaetan Cliquennois (FUSL) participeront à l'organisation concrète de ces journées.

Les chercheurs intéressés sont priés de se manifester auprès de Christophe Dubois ([c.dubois@ulg.ac.be](mailto:c.dubois@ulg.ac.be)) pour l'informer de leur inscription et de leur souhait de participer à cette formule doctorale.

## 3. Programme

1. Lundi 29 septembre 2008 (Liège) : Approche pragmatique des intermédiaires
  - 10h00-12h00 : **Antoine Hennion** (Centre de Sociologie de l'Innovation) : « *Sociologie des attachements. D'une sociologie de la culture à une sociologie du goût* » (une heure de présentation + une heure de discussion) – discutant : **Jean De Munck** (UCL)
  - 12h00-13h30 : repas (sandwiches)
  - 13h30-16h30 : **Emmanuelle Marchal** (Centre de sociologie des Organisations/CNRS) et **Marie-Christine Bureau** (Centre d'Etudes de l'Emploi/CNRS), puis **Fabrizio Cantelli** (Chargé de recherches au FNRS - ULB) (2 x 50 minutes de présentation + une heure de discussion)
2. Lundi 26 janvier 2009 (Bruxelles) : Les intermédiaires comme groupes professionnels
  - 9h30-12h00 : **Didier Demazière** (Printemps). (une heure de présentation + une heure de discussion) – discutant : **Pierre Desmarez** (ULB/TEF)
  - 12h00-13h30 : repas (sandwiches)
  - 13h30-16h00 : **Sophie Divay** (Université de Rouen) et **Jean-François Oriane** (ULg) (2 x 50 minutes de présentation + une heure de discussion)
3. Lundi 27 avril 2009 (Louvain) : Approche cognitive des intermédiaires
  - 9h30-12h00 : **Pierre Lascoumes** (une heure de présentation + une heure de discussion) – discutant : **Olgierd Kutty** (ULg)
  - 12h00-13h30 : repas (sandwiches)
  - 13h30-15h30 : **Hughes Draelants** (UCL et EHESS) et **Joël Ficet** (ULg) (2 x 50 minutes de présentation + une heure de discussion)

## BIBLIOGRAPHIE

- Badan P., Bonvin J.-M. et Moachon E., 2003, « Le rôle des acteurs locaux dans les nouvelles politiques de l'emploi », in *La transformation du chômage en Suisse : acteurs, enjeux, solutions*, conférence, Genève, 5-6 décembre 2003.
- Benarrosh Y., 2000. Tris des chômeurs : le nécessaire consensus des acteurs de l'emploi. *Travail et Emploi*, n°81, 9-26.
- Bessy C., Eymard-Duvernay F. (dir.), 1997. Les intermédiaires du marché du travail. Cahiers du Centre d'Etudes de l'Emploi, n°36, PUF, Paris.
- Bessy C., Eymard-Duvernay F., de Larquier G. et Marchal E. (dir.), 2001. Des marchés du travail équitables ? Approche comparative France/Royaume-Uni. P.I.E.-Peter Lang, Bruxelles.
- Boltanski L., Thévenot L., 1991. De la justification. Les économies de la grandeur. Gallimard, Paris.
- Bureau M-C., Marchal E., (eds), 2005. Au risque de l'évaluation : la mise en jeu de la valeur du travail et des personnes, Lille, Editions du Septentrion.
- Callon M., 1986. « Eléments pour une sociologie de la traduction ». *L'Année sociologique*, n°36, 169-208.
- Cantelli F., 2007, L'Etat à tâtons. Pragmatique de l'action publique face au sida, Bruxelles, PIE Peter Lang, Collection « action publique ».
- Delfini C., Demazière D., 2000. Le traitement de l'offre de l'ANPE : diversité des logiques d'intermédiation. *Travail et Emploi*, n°81, 27-40.
- Demazière D., 1995. *La sociologie du chômage*, Paris, La Découverte, (collection Repères), 128 p.
- Demazière D., 2003. *Comment peut-on être chômeur ?*, Paris, Belin.
- Demazière D., 2008. *Sociologie des groupes professionnels*, Paris, La Découverte (collection Recherches).
- De Munck J., 2006. « Vers un nouveau paradigme du droit », in Eymard-Duvernay F. (ed.). *L'économie des conventions. Méthodes et résultats*, tome I, Paris, La Découverte, p. 249-264
- Divay S., 1996. L'aide à la recherche d'emploi. Des conseils pour sauver la face. L'Harmattan, Paris.
- Divay S., 2000. L'aide à la recherche d'emploi : une activité en voie de professionnalisation ? *Travail et Emploi*, n°81, Paris, 67-80.
- Dodier N., 1993. Les appuis conventionnels de l'action. Eléments de pragmatique sociologique. *Réseau*, n°62, 65-85.
- Dupuy J.-P., Eymard-Duvernay F., Favereau O., Orléan A., Salais R., Thévenot L., 1989. Introduction au numéro spécial Economie des conventions. *Revue économique*, 40, n°2, 141-145.
- Eymard-Duvernay F., Marchal E., 1994. Les règles en action : entre une organisation et ses usagers. *Revue française de sociologie*, XXXV, 5-36.
- Eymard-Duvernay F., Marchal E., 1997. Façons de recruter. Le jugement des compétences sur le marché du travail. Métailié, Paris.
- Eymard-Duvernay F., Marchal E., 2000. Qui calcule trop finit par déraisonner : les experts du marché du travail. *Sociologie du travail*, 42, 411-432.
- Garfinkel H., 1967. *Studies in ethnomethodology*. Englewood Cliffs (N.J.):Prentice Hall.
- Gélot D., Nivolle P. (dir.), 2000. Les intermédiaires des politiques publiques de l'emploi. Cahier Travail et Emploi, La documentation Française, Paris.
- Hennion A., 1983, « Une sociologie de l'intermédiaire : le cas du directeur artistique de variétés », *Sociologie du travail*, n°4-83, pp459-474.
- Hennion A., 1997, *La passion musicale*, Paris, Métailié, coll. Sciences humaines.
- Joseph. I. et G. Jeannot (coordonné par), 1995, *Métiers du public, Les compétences de l'agent et l'espace de l'utilisateur*, CNRS éditions, collection Recherche et Entreprise, Paris.
- Lascoumes P., 1990. Normes juridiques et mises en œuvre des politiques publiques. *L'Année sociologique*, 43-71.

Lascoumes P., Lorrain D., 2007. Trous noirs du pouvoir. Les intermédiaires de l'action publique. *Sociologie du travail*, 1/49, 1-9.

Meyer J.-L., 1998. Intermédiaires de l'emploi et marché du travail. *Sociologie du travail*, 3/98, 345-364.

Muller P., 2005, « Esquisse d'une théorie du changement dans l'action publique. Structures, acteurs et cadres cognitifs », *Revue française de sciences politiques*, n°55, pp155-187.

Oriane J.-F., 2005, « L'Etat social actif en action : troubles de l'employabilité et traitement clinique du chômage », in Vielle P. et al., *L'Etat social actif : vers un changement de paradigme ?*, ED. PIE-Peter Lang, Bruxelles, pp179-207.

Simonin (dir.), 1995, *Les politiques publiques de l'emploi et leurs acteurs*, Cahier du Centre d'Études de l'Emploi n° 34, PUF, Paris.